

# Marseille Lyon Toulouse

## AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

N° 10 - Samedi 6 Mars 1943

Organe au Service du Cinéma Français

Treizième Année - Le Numéro : 2 frs

### C. O. I. C.

#### TAXE DE TRANSACTION

A la suite d'une demande effectuée à la Direction générale des Contributions Indirectes, pour savoir si la taxe de transaction était applicable sur le montant des timbres à apposer sur les billets dont le prix est supérieur à 10 fr., il nous a été répondu la note que nous reproduisons ci-dessous, à toutes fins utiles :

« 1° Les titres comportant reçu pur et simple, libération ou décharge de titres, valeurs ou objets, exception faite des reçus relatifs aux chèques remis à l'encaissement ;

« 2° Les reçus constatant un dépôt d'espèces effectué chez un banquier, un agent de change ou un comptable public. »

constatent des paiements ou des versements de sommes, quels que soient le caractère civil ou commercial du paiement ou du versement et la qualité de celui qui le reçoit ou l'effectue.

« Sont frappés d'un droit de timbre-quitance uniforme d'un franc :

« 1° Les titres comportant reçu pur et simple, libération ou décharge de titres, valeurs ou objets, exception faite des reçus relatifs aux chèques remis à l'encaissement ;

« 2° Les reçus constatant un dépôt d'espèces effectué chez un banquier, un agent de change ou un comptable public. »

#### LA TAXE DE TRANSACTION 18 % ET LES DROITS D'AUTEURS

Nous reproduisons ci-dessous la lettre du Président de la S.A.C.E.M. indiquant formellement que l'abattement de 17 % sur les recettes brutes pour compenser la majoration du taux de la taxe sur les transactions sera non seulement applicable aux contrats en cours conformément à la loi mais également aux contrats à exécution, bien que pour des raisons d'ordre technique les imprimés des nouveaux contrats ne contiendront pas cette précision :

« Cher monsieur,

« J'ai l'honneur de vous adresser réception de votre lettre du 5 février 1943 attirant mon attention sur les incidences que la majoration de la taxe sur les transactions va avoir sur l'exécution des contrats intervenus entre notre Société et les directeurs de salles.

« Il est bien entendu et je vous le confirme officiellement, qu'en application de l'article 51, 5° in fine de la loi du 24 octobre 1942 et du décret du 23 janvier 1943, l'augmentation de 17 % de la taxe de transaction sera déduite des recettes brutes dans les salles, tant pour établissement des paillers que pour le calcul des droits.

« En ce qui concerne votre demande de modifier les nouveaux contrats à ce sujet, il ne nous paraît pas possible à l'heure présente et étant donné les difficultés que vous avez rencontrées vous-même en ce qui concerne la billetterie, de pouvoir satisfaire à votre désir. Toutefois, pour vous donner toutes les garanties désirables, nous vous informons que nous adressons copie de la présente lettre à tous les agents de Paris et de province afin d'en assurer la stricte application, cette lettre devant constituer à nos yeux un avenant aux contrats conclus actuellement ou à conclure avec les directeurs de salles.

« Nous avons sur ce point l'accord du Président général du Comité des auteurs.

« Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

« Vu et approuvé : Le Président : Le Président général Henry FEVRIER par délégation Le Directeur général du Comité. ILLISIBLE. »

« Par contre, la taxe locale sur les spectacles constitue un élément du prix à payer par l'assiette des taxes de 1 % ou de 18 % car elle est légalement à la charge de l'entreprise de spectacles.

« Dans ces conditions, mon Administration considère que ce droit ne doit pas être retenu pour l'assiette de la taxe de 1 % (période antérieure au 1er février 1943) ou de 18 % applicable, à partir de la date précitée et en vertu de l'article 2 B, 3° du décret du 23 janvier 1943, aux recettes réalisées par les établissements de spectacles.

« En ce qui concerne votre demande de modifier les nouveaux contrats à ce sujet, il ne nous paraît pas possible à l'heure présente et étant donné les difficultés que vous avez rencontrées vous-même en ce qui concerne la billetterie, de pouvoir satisfaire à votre désir. Toutefois, pour vous donner toutes les garanties désirables, nous vous informons que nous adressons copie de la présente lettre à tous les agents de Paris et de province afin d'en assurer la stricte application, cette lettre devant constituer à nos yeux un avenant aux contrats conclus actuellement ou à conclure avec les directeurs de salles.

« Nous avons sur ce point l'accord du Président général du Comité des auteurs.

« Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

« Vu et approuvé : Le Président : Le Président général Henry FEVRIER par délégation Le Directeur général du Comité. ILLISIBLE. »

#### EXTRAIT DE LA LOI N° 974 DU 24 OCTOBRE 1942 PORTANT REFORME FISCALE CHAPITRE V. — TIMBRE

Art. 41. — Le tarif du droit proportionnel de timbre des effets négociables et non négociables édicté par l'article 84 du Code du timbre est porté de 15 centimes à 25 centimes par 100 francs.

Art. 42. — L'article 115 du Code du timbre est modifié comme suit :

« Est fixé à :

« 50 centimes quand les sommes n'excèdent pas 50 fr. ;

« 1 fr. quand les sommes sont comprises entre 50 et 100 francs ;

« 2 fr. quand les sommes sont comprises entre 100 et 1.000 francs ;

« 3 fr. quand les sommes sont comprises entre 1.000 et 10.000 francs ;

« 5 fr. quand les sommes sont comprises entre 10.000 et 50.000 francs ;

« Et au delà : 5 fr. en sus par nouvelle fraction de 50.000 francs. »

Le droit de timbre des titres, de quel que nature qu'ils soient, signés ou non signés, faits sous signatures privées, qui

(Journallement pour les recettes inscrites au recto ; globalement pour la colonne « Recettes brutes » du verso) ;

2° Sur le reste, déduire 17 % majoration de la taxe de transaction ;

3° Après cette déduction, calculer la taxe sur les spectacles suivant les différents paillers, en effectuant la déduction pour obtenir les recettes nettes ;

4° La cotisation du C.O.I.C., 0,70 %, se calcule après déduction des 17 %.

Ne pas omettre de mentionner sur les actualités si la location est simple, double ou triplage, ainsi que le semaine de passage et non le numéro du journal d'actualités.

Pour les tournées, ne pas oublier la désignation de la localité sous chaque jour de passage.

**AUX EXPLOITANTS DE LA REGION DE TOULOUSE**

Messieurs les Exploitants de la Région de Toulouse, sont priés d'adresser de toute urgence à M. Leclerc, chef du Sous-Centre du « C.O.I.C. » à Toulouse, 9, rue Agathoise, le nom et le numéro de la carte d'identité professionnelle de leurs opérateurs ou aides-opérateurs appelés à être incorporés aux Chantiers de Jeunesse entre le 15 et le 31 mars prochain.

Le Chef du Sous-Centre de Toulouse : A. LECLERC.

#### RENOUVELLEMENT et VALIDATION DES CARTES D'IDENTITE PROFESSIONNELLES

Exploitation

Les cartes d'identité professionnelle des catégories désignées ci-après seront validées par l'apposition, au verso de la carte de la vignette du premier semestre 1943 :

Directeurs propriétaires, Gérants, Directeurs non salariés.

Les intéressés qui ne seraient pas encore en possession de la vignette doivent la réclamer d'urgence par simple lettre.

En ce qui concerne le personnel salarié, c'est-à-dire :

Directeurs salariés, Chefs de poste, Chefs opérateurs, Opérateurs, Aides-opérateurs, Apprentis-opérateurs, de nouvelles cartes leur seront délivrées en échange des anciennes.

En conséquence, les chefs d'entreprise doivent adresser, sans délai, les cartes de leur personnel de cette catégorie, sous pli recommandé, avec un état récapitulatif.

Très important : Pour toutes les cartes renouvelées, il y a lieu de joindre une photo d'identité.

Le film parlant survint. Et ce fut *L'Ange Bleu*, *Le Chemin du Paradis* et d'autres opérètes filmées, *Yorck* avec Werner Krauss et de nombreux a versions françaises.

Depuis 1933, c'est toute une série de films interprétés par Sarah Leander, M. Röck, B. Horney, I. Werner, Albers, Frisch, etc. C'est aussi : *Au Bout du Monde*, *d'Ucieky* ; *Madga*, de Fröhlich, etc.

L'A. C. E. filiale française a produit : *L'Étrange M. Victor*, *Gaule d'Amour*, *Un Mauvais Garçon*, *Adrienne Lecouvreur*, etc.

N'oublions pas les documentaires U. F. A. : *Mystères de la Vie*, *Le Radium*, *Univers infinis*, *Les Rayons X*, etc. Et de l'A.C.E. : *Quarante ans de Cinéma*.

L'U.F.A. va présenter le premier film en Agfacolor : *La Ville Dorée*. — J. F.

#### RETOUR DES PROGRAMMES

Le C. O. I. C., Section Distribution-Exploitation, rappelle que l'article 10 des conditions générales de location est toujours en vigueur, obligeant les directeurs de salles à retourner, sans stipulation contraire, leurs programmes à leurs fournisseurs le lendemain avant midi du dernier jour de location.

En conséquence, étant donné que le nombre de copies positives mises à la disposition de l'industrie est de plus en plus réduit, MM. les directeurs de salles cinématographiques devront, sous peine de faute grave, et quels que soient les accords passés précédemment avec leurs fournisseurs, retourner leurs films dès le lendemain du dernier jour de spectacle. Il est, en effet, inadmissible qu'un directeur tenant son spectacle le dimanche attende le mercredi pour rendre le ou les films, gênant ainsi ses collègues qui doivent les passer à la suite.

#### NOTE AUX TOURNEURS

Il est rappelé aux tourneurs qui pour la rédaction de leur bordereau de résultat d'exploitation, ils doivent porter dans la colonne affectant au jour le nom de la localité dans laquelle la séance a été donnée.

Il importe également qu'ils respectent les jours de passage qu'ils ont indiqués ainsi que l'engagement qu'ils ont

pris de donner au minimum une séance par quinzaine dans chacune des localités comprises dans leur tournée.

**PREMIER TOUR DE MANIVELLE**

Pierre Prévert a donné le premier tour de manivelle du film comique *L'Honorable Léonard* (titre provisoire) qu'il met en scène, après avoir collaboré au scénario original que signe avec lui Jacques Prévert, l'auteur des dialogues. L'interprétation est la suivante :

Charles Trenet (Ludovic), Carrette (Léonard), Pierre Brasseur (Bonenfant), Jean Meyer de la Comédie-Française (Tancrède), Denise Grey (Madame Léonard), Gaby Wagner (la voyageuse), Madeleine Suffel (l'amie de Bonenfant), Jenny Burnay (Madame Bonenfant).

Les rôles de moindre importance susciteront des compositions savoureuses : le vagabond, le chef bohémien, le marchand d'habits et le cirque de bottes, le cordonnier, le glacier, la marchande des 4 saisons et la marchande de mouron... Tous les petits métiers avec leur fantaisie et leur poésie, leur pittoresque charmant, seront représentés par d'excellents acteurs, Delmon, Pérès, Roger Blin, Moutoudji, Deniaud, Cécyl Marçyl, Jane Morlet, etc.

#### « LE CAMION BLANC »

C'est avec impatience que l'on attend la sortie du dernier film de Léo Joannon. « Le Camion Blanc », cette réalisation qui fut tournée en grande partie sur les routes de France et qui nous promet une belle évocation de la vie de « ceux du cirque ».

Rappelons que « Le Camion Blanc » est interprété par Jules Berry, Blanche Brunoy, François Périer, Marguerite Moréno, Charpin, Roger Karl, Mila Parély, Maurice Schutz, Marcelle Monthyl et le frère de Danielle Darrieux, Olivier Darrieux. Le film bénéficie de la collaboration d'Albert Roncy et fut tourné avec les animaux du Cirque Amar.

#### « LE CHANT DE L'EXILE »

*Le Chant de l'Exilé*... Quel titre merveilleux !... Quelle voix angélique et pure doit ainsi traverser les solitudes sans espoir, clamer sa douleur, sa nostalgie, monter toujours plus haut, sans jamais retomber plus bas que le nuage flottant !... C'est l'histoire de celui qui quitte son pays, poussé par la jalousie des autres, et s'éloigne sous un ciel étranger. Alors il chante ! Il chante son ancienne joie de vivre, son amour perdu, son doux village enseveli au creux d'un rocher. Il passe bien de la détresse dans ce chant et bien de l'espoir de vivre, aussi, en servant

#### DE GROSSES RECETTES EN PERSPECTIVE

C'est du film de Jean Boyer, « La Bonne Étoile », dont il s'agit. Cette réalisation est appelée — à n'en pas douter — à un très vif succès en raison de la qualité même de l'œuvre, mais aussi du fait que cette réalisation marque très certainement la meilleure composition de Fernandel.

Fernandel, dans « La Bonne Étoile », trouve, en grand acteur, l'occasion de nous prouver ses dons de sensibilité. Le film nous permet encore de découvrir chez le metteur en scène Jean Boyer des qualités qu'il ne nous avait jamais encore si bien démontrées.

#### AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

de la Presse Française et Étrangère (Hébdomadaire)

Directeur : Marc PASCAL

2, boulevard Baux (Pointe-Rouge) MARSEILLE

Tél. : Dragon 98-80

C. C. Postaux

Marc PASCAL, 818-70 - Marseille

Abonnement : UN AN, 60 fr.

REPRODUCTION AUTORISÉE

Le Gérant : Marc PASCAL

Imprimerie : 170, La Canebière

#### AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

de la Presse Française et Étrangère (Hébdomadaire)

Directeur : Marc PASCAL

2, boulevard Baux (Pointe-Rouge) MARSEILLE

Tél. : Dragon 98-80

C. C. Postaux

Marc PASCAL, 818-70 - Marseille

Abonnement : UN AN, 60 fr.

REPRODUCTION AUTORISÉE

Le Gérant : Marc PASCAL

Imprimerie : 170, La Canebière

#### AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

de la Presse Française et Étrangère (Hébdomadaire)

Directeur : Marc PASCAL

2, boulevard Baux (Pointe-Rouge) MARSEILLE

Tél. : Dragon 98-80

C. C. Postaux

Marc PASCAL, 818-70 - Marseille

Abonnement : UN AN, 60 fr.

REPRODUCTION AUTORISÉE

Le Gérant : Marc PASCAL

Imprimerie : 170, La Canebière

#### AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

de la Presse Française et Étrangère (Hébdomadaire)

Directeur : Marc PASCAL

2, boulevard Baux (Pointe-Rouge) MARSEILLE

Tél. : Dragon 98-80

C. C. Postaux

Marc PASCAL, 818-70 - Marseille

Abonnement : UN AN, 60 fr.

REPRODUCTION AUTORISÉE

Le Gérant : Marc PASCAL

Imprimerie : 170, La Canebière

#### AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

de la Presse Française et Étrangère (Hébdomadaire)

Directeur : Marc PASCAL

2, boulevard Baux (Pointe-Rouge) MARSEILLE

Tél. : Dragon 98-80

C. C. Postaux

Marc PASCAL, 818-70 - Marseille

Abonnement : UN AN, 60 fr.

REPRODUCTION AUTORISÉE

Le Gérant : Marc PASCAL

Imprimerie : 170, La Canebière

#### AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

de la Presse Française et Étrangère (Hébdomadaire)

Directeur : Marc PASCAL

2, boulevard Baux (Pointe-Rouge) MARSEILLE

Tél. : Dragon 98-80

C. C. Postaux

Marc PASCAL, 818-70 - Marseille

Abonnement : UN AN, 60 fr.

REPRODUCTION AUTORISÉE

Le Gérant : Marc PASCAL

Imprimerie : 170, La Canebière

#### AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

de la Presse Française et Étrangère (Hébdomadaire)

Directeur : Marc PASCAL

2, boulevard Baux (Pointe-Rouge) MARSEILLE

Tél. : Dragon 98-80

C. C. Postaux

Marc PASCAL, 818-70 - Marseille

Abonnement : UN AN, 60 fr.

REPRODUCTION AUTORISÉE

Le Gérant : Marc PASCAL

Imprimerie : 170, La Canebière

A Marseille le 10 Mars à "L'ODÉON"



## Michel Simon (Quasimodo)

# LE ROI S'AMUSE

Le grand SUCCES de demain

# FOU D'AMOUR

L'opérette d'Albert Willemetz

Le grand SUCCES de demain

## Mila Parély

## Raymond Rouleau

## Constant Rémy

# MONSIEUR DES LOURDINES

Vous rirez bientôt... aux aventures de...

## Edwige Feuillère

## Raymond Rouleau

## André Luguet

# L'Honorable Catherine

HÉLIOS-FILM MARSEILLE

LYON-CINÉMA LYON

**Midi Cinéma location TOULOUSE**

La plus belle réussite du film gai

# L'AMANT DE BORNEO

avec

## ARLETTY et Jean TISSIER

... du titre perpétuel

# CAVALCADE des HEURES

le film aux vingt vedettes

FERNANDEL - Charles TRENET

Jean MURAT - Madeleine SOLOGNE

Meg LEMONNIER - LA DOUMEGUE

CHARPIN - Pauline CARTON

etc... etc...

Distribué par S. E. L. B. FILMS

LYON TOULOUSE BORDEAUX

32, Rue Grenette 21, Rue Moury 7, Rue Segalier

**TOBIS**

de nouveaux succès à l'actif de 'Continental'

# PICPUS

"NORMANDIE" (Paris)

Recettes :	Entrées :
1.226.656 f.	36.241
Record !	Record !

MARSEILLE LYON TOULOUSE

HÉLIOS-FILM MARSEILLE

LYON-CINÉMA LYON

# Marseille Lyon Toulouse AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

N° 10 - Samedi 6 Mars 1943

Organe au Service du Cinéma Français

Treizième Année - Le Numéro : 2 frs

## PROBLEMES DU JOUR

### LE PRIX DES CHOSES

Etant allé, il y a quelques jours dans un studio pour rendre visite à mon vieil ami Yvan Noé qui y dirigeait la réalisation de quelques scènes de « La Cavalcade des Heures », j'en suis sorti, au bout d'une heure, plein d'une admiration, sans bornes non seulement pour mon ami, ce qui eût été bien naturel, mais pour tous ceux qui, actuellement, collaborent à un travail cinématographique et encore bien plus pour ceux-là qui prennent l'initiative d'un tel travail... Car c'est bien d'un travail d'Hercule qu'il s'agit ici, mieux encore : un travail pour lequel Hercule ne pourrait plus se contenter des dons à lui accordés par Jupiter, mais devrait adjoindre à ces muscles et à sa masse, des dons à peu près inépuisables d'ingéniosité, de patience, de persévérance, d'endurance, de finesse et d'imagination... Jugez-en plutôt !

Dès mon entrée au dit studio je me trouvais en face d'un comédien, fort élégant dans son smoking, sorti évidemment des ateliers du grand tailleur — encore qu'un peu large, mais je n'ai pas besoin de vous dire pourquoi, n'est-ce pas ? — et non plus qu'au smoking il n'y avait rien à reprendre à la chemise, au faux-col, à la cravate ! Mais horreur ! cette irréprochable élégance se complétait — si l'on peut dire ! — de souliers jaunes ! Des souliers jaunes en tenue de soirée ! Les spectateurs, bien sûr, ne s'apercevront pas de cette entorse aux règles édictées par nos modernes Brummels, puisque le film ne doit pas être en couleurs ! Mais enfin ! Et dites-vous bien que ledit comédien touche des cachets qui lui permettraient toutes les folies vestimentaires... Peut-être n'est-il pas loin le jour où les vedettes toucheront le prix de leur talent et de leur popularité en « bons-matériaux » !

Je n'étais pas encore remis de la petite surprise que m'avaient valu ces souliers jaunes lorsque je me trouvais en face d'une charmante comédienne qui, en me tendant une main fiévreuse, répondit à la traditionnelle question que je lui posai concernant sa santé : « Je ne sais vraiment pas comment je tiens debout. Est-ce au topinambours d'hier soir ou au saucisson d'âne de midi que je le dois, je ne me le demande même pas, car cela ne me servirait à rien d'attribuer à l'un et aux autres leurs responsabilités particulières, mais je viens d'avoir le plus épouvantable empoisonnement que l'on puisse imaginer. En toute autre circonstance, je serais dans mon lit... Mais il

faut bien tourner !... On ne peut pas perdre une journée de studio parce que mon estomac est ennemi de toute originalité alimentaire... »

A cet exemple de louable stoïcisme succède un non moins louable exemple de complaisance camaraderie : la vedette féminine du film qui, ayant achevé son travail, part, le soir même pour Paris, renoncera à l'une de ses valises pour se charger d'une caisse de pellicule qu'elle courra porter à peine descendue du train au laboratoire de développement, ce qui mettra le précieux négatif à l'abri de tous les accidents de voyage possibles... Ce n'est pas grand-chose, pensez-vous peut-être. C'est que vous ne vous doutez pas de l'air offensé qu'aurait pris, aux heures de la paix, la vedette à qui on aurait fait l'offense de demander de bien vouloir se transformer ainsi en commissionnaire !

Et maintenant c'est le tour du régisseur qui est en train de présenter au comptable sa note de frais de jour. Un épisode du film comportant une scène dans un restaurant, il fallait finir de garnir quelques-unes des assiettes garnissant les tables, d'où une note où figurent les dépenses suivantes : Cresson, 25 fr. ; pâté, 180 fr. ! pain... 350 fr. ! Au total : 555 fr. Vous voyez cela d'ici ? Et cela me rappelle une petite histoire des temps héroïques du Cinéma : celle de ce régisseur qui, chaque fois qu'il avait à acheter, pour les besoins de la mise en scène un petit pain de deux sous, avait l'habitude d'inscrire sur sa note de frais : 1 petit pain de deux sous : 0 fr. 20 ! Comme ce temps-là est loin ! Temps pittoresque ! Aujourd'hui, les temps sont durs. Chacun doit connaître le prix des choses : le régisseur et le public, le prix des choses et celui des efforts dont un film représente la somme.

René JEANNE.

### LA SEMAINE DU CINEMA

La Semaine du Cinéma aura lieu du 10 au 16 Mars.

Le numéro trimestriel de la Revue de grand luxe

### LE NOUVEAU FILM

Vient de Paraître  
Les Clairières - Av. de la Favorite - CANNES

### UNE SCENE D'EXTERIEURS EN STUDIO

André Berthomieu a donné le dernier tour de manivelle de « L'Ange de la Nuit », dans une rue étroite du « Quartier », dont un côté seulement avait été construit pour les prises de vues.

Pour préserver les acteurs de la pluie, les machinistes équipèrent de perches le décor à ciel ouvert, les perches soutenant des bâches et ce fut, finalement, dans une rue couverte, une sorte d'appendice du studio, que les interprètes « tournèrent » en extérieurs.

### LE BEL EFFORT D'UN PRODUCTEUR FRANÇAIS

Après « Les Visiteurs du Soir », « L'Assassin à peur la Nuit », « L'Enfer du Jeu », M. André Paulvé vient de produire « Lumière d'Été », mise en scène de Jean Grémillon, avec Madeleine Renaud, Paul Bernard, Madeleine Robinson, Pierre Brasseur, etc., que distribuera également « Discina ». Cette Société assure encore la distribution de « Carmen » que Christian-Jaque vient de réaliser avec Viviane Romance et « La Vie de Bohème » dont Marcel L'Herbier poursuit actuellement, dans des décors grandioses, la mise en scène aux Studios de la Victorine, avec pour principaux interprètes : Marie Denis, Louis Jourdan, Gisèle Pascal, Suzy Delair et de nombreux jeunes acteurs de talent.

Le 15 de ce mois, M. André Paulvé mettra en chantier la réalisation de « L'Éternel Retour ». Le film sera tourné aux studios de Nice par Jean Delannoy, avec Madeleine Sologne, Jean Marais, Jean Murat, Roland Toutain, Junie Astor, Alexandre Rignault et Yvonne Le Bray ; scénario de Jean Cocteau.

Enfin M. André Paulvé annonce la réalisation pour le 15 avril, toujours aux Studios de la Victorine, des « Mystères de Paris », d'après l'œuvre célèbre d'Eugène Sue. Jacques de Baroncelli assurera la mise en scène de cette dernière production pour laquelle aucun engagement d'acteurs n'est encore fait.

### DEUX JEUNES

Deux nouveaux, ce sont bien Jean Davy et Martine Fougère, qui tiennent les principaux rôles de « Une Étoile au Soleil ». Lui est déjà connu, mais elle c'est son premier film. Elle s'y affirme une comédienne née en menant le jeu avec une finesse charmante. Et auprès de ces deux jeunes, deux « vieux », si l'on peut dire : Carrette et Larquey !

## Nos Informations...

### PARIS

— La S. N. E. G. a confié à Pierre Billon la mise en scène de « Vautrin », tiré de « Grands et Mésers des Courtisanes », d'Honoré de Balzac ; Pierre Benoit est l'auteur du scénario et du dialogue de ce film dont le personnage de Vautrin sera personnifié par Michel Simon. D'après une autre œuvre de Balzac, Robert Vernay réalisera en juillet pour le compte de « Régina » « Le Père Goriot », avec Raimu.

— Pathé a engagé Milla Parély pour le principal rôle féminin de « Tornavara » que réalisera Jean Dréville. L'action de ce film se situera en Laponie.

— Jean-M. Thierry prépare pour juillet-août la réalisation du prochain film d'André Berthomieu : « Le Crime de Sylvestre Bonnard », d'après Anatole France. Rappelons que ce sujet fut déjà porté à l'écran par André Berthomieu. Suzy Carrier fera partie de la distribution.

— La S. N. E. G. vient d'acheter les droits d'adaptation à l'écran de « Intermezzo », de Jean Giraudoux. Jean Aurenche est chargé de l'adaptation de ce film dont Claude Autan-Lara assurera la réalisation. La S. N. E. G. a également signé avec Fernandel pour le rôle principal de « Coeur de Coq » qui sera réalisé en octobre aux studios de Marseille d'après un scénario de Jacques Chabannes et Jean Manse.

— On parle de porter à l'écran un scénario de Jean-Charles Reynaud, « La Nouvelle Tragédie de Lourdes », dont le sujet se rapproche de celui de « La Tragédie de Lourdes » que réalisa Julien Duvivier.

### NICE

— « Frédéric » (Escorial-Excelstor) et « La Femme perdue » (Paris-Fornio) ont bien travaillé, ainsi qu'un romantique Aventure (Rialto-Casino) et « Vie privée » (Mondial). En seconde vision : « Boléro » (Fémina).

— Viviane Romance et Frank Villars seraient les principaux interprètes du prochain film de J. de Limur : « Ce que femme veut... » Production Scalera-Films.

— Le n° 1 des Archives du Centre du Cinéma est paru : c'est une brochure consacrée au développement et au tirage des films dont l'auteur est M. L. de Camiran.

— Mme J. Audy, du C.A.T.J.C. réalisera bientôt « Les Meilleurs de Sophie », adaptation de P. Laroche.

— Coopéra-film (avenue de la Victoire) prépare une série de films courts : « Légendes des vieux châteaux de France ».

— On annonce aux studios niçois : « Eternel Retour », de J. Delannoy ; « Les Mystères de Paris », de Baroncelli, et peut-être « L'Inconnue d'Arras » d'Allégret. En extérieurs : « Adémaï, bandit d'honneur ».

— M. P. Gilson prépare actuellement un nouveau film de première partie : « Le village aux revenants ». Sont-ce d'autres « Mémoires des maisons mortes » ?

J. F.

— Mario Camerini et Alida Valli viendraient tourner un film à Nice en deux versions.

### MARSEILLE

— « Eclair-Journal » annonce pour le mardi 16 mars, au « Cinéac », la présentation, à 10 heures, de « Les Affaires sont les Affaires » et à 15 heures, de « La Grande Marnière ».

— Les Films Marcel Pagnol préparent la réalisation de « Atout Cœur ». Robert Vernay assurera la mise en scène de ce film tiré de la pièce de Félix Gandéra ; la distribution, qui n'est pas encore définitivement arrêtée comprendra Josette Day, André Luguet, Alerme et Larquey. La réalisation de « Atout Cœur » sera assurée par la même équipe qui réalisa « La Croisée des Chemins ». Robert Vernay tournera ce film au début d'avril aux studios de Marseille et les extérieurs sur la Côte d'Azur.

### TOULOUSE

— « L'honorable Catherine », le film de Marcel L'Herbier, qui nous révèle une Edwige Feuillère extraordinaire de fantaisie et qui connaît actuellement un énorme succès à Paris, effectuera sa sortie à Toulouse le 10 mars au « Gaumont-Palace ». Signalons que ce spectacle remplace celui précédemment annoncé avec « Six petites filles en blanc ».

— Le 3 mai, à Siorac, dans le Périgord, Léon Poirier entreprendra la réalisation de « Jeannou », d'après un scénario dont il est l'auteur. Le metteur en scène de « L'Appel du Silence » et de « Verdun, vision d'Histoire », réalisera entièrement ce nouveau film au Périgord avec pour principaux interprètes : Michèle Alfa, Saturnin Fabre et Thomy Bourdelle. Ce sera, pour le compte de la S. N. E. G., une production Jean-M. Thierry.

— Devant un public considérable, « Régina » a présenté mardi 23 février au Cinéac les deux époques de « Monte-Cristo ». Accueil enthousiaste.

— Parmi les recettes à signaler : « Documents secrets » (Gaumont), avec 342.411 fr. ; « Crépuscule » (Variétés), 178.800 fr. ; « Le Valet Maître » (Plaza) 167.982 fr. En deuxième vision, belle tenue de « Madame Sans-Gêne » au Cinéac avec 156.688 francs.

— Le film de Jean Choux, « La Femme perdue » continue, partout où il est présenté, à battre tous les records de recettes ; après le Paris-Palace et le Forum, de Nice, le voici cette semaine à Cannes, au Star.

— Le gros succès actuel est bien « Monte-Cristo » qui bat tous les records au Trianon. La belle réalisation de Robert Vernay vient de réaliser pendant la deuxième semaine de projection de la première époque 274.762 francs.

— Notre ami René Mathiot, qui avait débuté il y a quelques mois à peine comme programmeur à l'agence Metro-Goldwyn, vient d'être engagé au même titre par M. Quermepoix à la nouvelle agence Pathé, de Toulouse. Toutes nos félicitations à ce jeune plein d'avenir. Maurice BENEZ.

### UN ORIGINAL SCENARIO

Nous sommes au Royaume des Heures, royaume où le Temps est maître.

Chaque jour, le Temps fait travailler une heure et lui donne pour mission d'aller « prendre le quart » auprès des humains afin de vivre avec eux les heures d'un jour.

C'est sur cette idée originale qu'Yvan Noé et Louis Pascal ont écrit le scénario de « La Cavalcade des Heures », dont Yvan Noé vient d'entreprendre la réalisation.

Comme on le voit, le sujet est des plus vastes ; il nous transportera tour à tour dans les milieux les plus divers et ceci, souvent, de bien curieuse façon. Une certaine philosophie ne peut manquer de se dégager d'un film basé sur un tel sujet, mais on peut être assuré qu'il nous permettra d'éprouver toutes les formes d'émotion, en passant par le rire et par les larmes.

### « LA FEMME PERDUE »

Le film de Jean Choux, « La Femme perdue », semble devoir connaître partout une carrière étonnante ; cela tient dans la valeur de l'interprétation et la qualité de la mise en scène, mais aussi beaucoup dans le grand attrait du sujet.

Il s'agit d'une histoire étonnante, tirée du roman d'Alfred Machard, histoire morale qui n'exclut pas la passion et l'amour, quelle que soit l'assistance à un duel sentimental entre Renée Saint-Cyr, Jean Mural et Roger Duchesne.

Avec « La Femme perdue », Renée Saint-Cyr dans un rôle extrêmement émouvant, nous donne la meilleure création de sa carrière.

### UN FILM GAI

Le seul nom de Fernandel cité comme vedette de « Ne le criez pas sur les toits », le film qui vient de réaliser Daniel Norman dans les studios de Marseille, est un sûr garant du caractère comique de cette nouvelle production. A l'heure où le public a besoin de quelques délassements, ce film qui puise son action, ses rebondissements, ses gags dans la franche gaieté, ne peut qu'obtenir un grand succès.

D'autres éléments porteront cette dernière réalisation de Daniel Norman parmi les meilleures productions de l'année 1942. L'interprétation suffirait déjà par elle-même à assurer la pleine réussite de ce film. Citons auprès de Fernandel, Meg Lemonnier et Jacques Varennes, Thérèse Dorny, Léon Béliers, Florencie, Arius, Pierre Feuillère, Georges Lannes, Jean Toulout, Marie-José Maffei, Dauban, Marcel André, Gaston Sevrin, avec Robert Le Vigan et Paul Aza s.

# Dernier



# Atout

Production 'Essor Cinématographique Français'

Fernand Ledoux - Jean Chevrier  
Ginette Leclerc  
et  
Micheline Francey  
dans

## La Grande Marnière

d'après le roman de George OHNET

« Eclair-Journal »

LYON  
22, Rue de Condé  
Trunkite 08-45

MARSEILLE  
103, Rue Thomas  
National 23-65

TOULOUSE  
10r. Claire Paulhac  
Tel. 221-36

TOULOUSE

avec  
Carola HOHN

BEATRICE CENCI

Un Film "Francinex"

La plus grande affaire criminelle des temps passés

LA FEMME PERDUE

Triomphe et triomphera partout...

Première sortie en Avril

NE LE CRIEZ PAS SUR LES TOITS

avec FERNANDEL

Le film le plus comique de l'année

S<sup>té</sup> Marseillaise des Films Gaumont  
(Anciennement les Films Marcel Pagnol S.A.)

Prochainement...

Premier tour de manivelle d'un des plus grands films de l'année

RAIMU - Mary BELL  
Aimé CLARIOND  
dans

LE COLONEL CHABERT

d'après le roman de BALZAC - dialogues de Pierre BENOIT

midi Cinéma location MARSEILLE

ABOYRUEZ FILMS LYON

midi Cinéma location TOULOUSE

a Marseille au "Capitole"

la délicieuse vedette

Marika RÖKK

dans

La DANSE avec L'EMPEREUR

Ce film des plus fastueux est présenté à l'occasion du 25<sup>me</sup> anniversaire de la U.F.A.